



**La Feuille CAPLog souhaite à ses fidèles lecteurs une très heureuse nouvelle année ...**

## Revue de Presse

**Le contournement ferroviaire vient d'être déclaré d'utilité publique.** Le projet de création d'un nouvel itinéraire fret de transit, une opération sous maîtrise d'ouvrage de Réseau ferré de France (RFF), proposera un contournement performant du complexe ferroviaire lillois pour les trains de marchandises. Actuellement, les trafics de fret et de voyageurs convergent sur les mêmes voies. Les circulations du matin et du soir sont difficiles. La vitesse moyenne d'un train de marchandises pour faire le trajet du port de Dunkerque vers la Lorraine est ainsi inférieure à 50 km/h sur son parcours dans la région. Plus de 67 millions de travaux sont prévus pour une mise en service du nouvel itinéraire en 2015. (La Voix du Nord – 15/12/2012)

**Fret : la SNCF condamnée pour abus de position dominante.** Mardi, l'Autorité de la concurrence a rendu sa décision contre l'activité de transport ferroviaire de marchandises de la SNCF, à la suite de la plainte d'un concurrent, ECR, filiale de la Deutsche Bahn. L'opérateur a été condamné à payer une amende de 61 millions d'euros en raison d'infractions qui ont entravé la concurrence sur le marché du fret ferroviaire. La liste des pratiques anticoncurrentielles observées entre décembre 2006 et février 2008 est longue et accablante pour l'opérateur historique : d'abord, la SNCF a utilisé des informations confidentielles stratégiques sur ses concurrents, dont elle disposait en tant que gestionnaire délégué des infrastructures. (Figaro Économie – 19/12/2012)

**Alors que les sillons fret nous font défaut ...** La SNCF a surréservé durant des années les créneaux horaires de circulation des trains sur le réseau, afin d'empêcher que de nouveaux entrants y aient accès .../... près de 25% des créneaux réservés n'ont pas été utilisés, ni restitués pour autant. Cette pratique aurait coûté 32 millions d'euros pour la seule année 2008, contribuant à creuser le déficit de Fret SNCF. (Les Echos – 19/12/2012)

**Dans le Nord, face à la crise, le nouvel eldorado des entrepôts logistiques.** Les chômeurs non qualifiés se tournent vers les emplois de manutention, très précaires. (Le Monde – 20/12/2012)

**Frédéric Cuvillier prône la simplicité pour l'écotaxe.** Le projet de loi sur l'écotaxe poids-lourds a été présenté jeudi 3 janvier au conseil des ministres. Le ministre des Transports a répondu aux vœux de la profession. Le 15 novembre dernier, au congrès de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), le ministre des Transports Frédéric Cuvillier avait conquis la salle en annonçant un nouveau projet de loi sur l'écotaxe poids-lourds. Pour sortir de l'usine à gaz concocté par le précédent gouvernement, il prônait la simplicité et une répercussion de cette taxe par les transporteurs au bas des factures adressées aux chargeurs. Le projet de loi présenté jeudi matin 3 janvier au conseil des ministres reprend ces dispositions, selon le communiqué du gouvernement. "(...) Il facilite la mise en œuvre effective de l'écotaxe poids lourds. (L'Usine Nouvelle – 03/01/2013)

**La CGT veut sensibiliser les pouvoirs publics à la toxicité des conteneurs.** Le syndicat de salariés français CGT va lancer une campagne de sensibilisation à la toxicité dans les conteneurs mi-février 2013. La dangerosité des gaz utilisés pour éliminer insectes et moisissures concerne en particulier les douaniers et les manutentionnaires. Une source syndicale au Havre est à l'origine de l'information ce jeudi 3 janvier. Les fédérations CGT des transports, des ports et des finances comptent lancer une campagne de sensibilisation à la mi-février sur la toxicité des gaz utilisés pour désinfecter les conteneurs. En 2010, la CGT avait déjà alerté les pouvoirs publics à ce sujet. (L'Usine Nouvelle – 03/01/2013)

**Eurotunnel candidat pour la gestion des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais.** Eurotunnel, l'exploitant du lien fixe transmanche, se porte candidat pour la concession portuaire de Boulogne-sur-Mer et Calais. Le groupe souhaite diversifier ses activités et "renouer avec son métier de base de



gestion d'infrastructures", explique le quotidien Les Echos. Les deux ports appartiennent à la région Nord-pas-de-Calais depuis 2007. Eurotunnel propose donc sa candidature pour une gestion d'une durée de 50 ans, "dans le cadre d'une délégation de service public", expliquent Les Echos. Pour rappel, le 11 juin 2012, la société avait été déclarée bénéficiaire de l'appel d'offres pour la reprise des ferries de SeaFrance, liquidée en janvier de la même année. (L'Usine Nouvelle – 04/01/2013)

**Eurotunnel veut gérer les ports de Calais et Boulogne** .../... Comme son homologue de Boulogne, le port de Calais est en effet propriété de la région, depuis son transfert par l'Etat en 2007. Son activité est dominée par le trafic voyageurs, avec plus de 10 millions de personnes par an. Par ailleurs, il génère un trafic fret de quelque 38,5 millions de tonnes, essentiellement sur les lignes transmanche. Le port fait l'objet d'un très gros projet de modernisation, baptisé Calais 2015. Porté par le conseil régional, il a vu la première pierre posée en juin dernier. Le projet, dont le devis est passé de 400 à 600 millions d'euros selon le « Journal de la marine marchande », a pour objectif d'offrir un nouveau bassin vers la mer, avec la création d'une digue de 2,5 kilomètres. Des installations qui devraient dynamiser l'activité de la zone. Quant au port de Boulogne-sur-Mer, c'est le premier port de pêche français. Labellisé pôle de compétitivité national, il réunit l'ensemble de la filière des produits de la mer avec plus de 140 entreprises, ainsi qu'une plate-forme logistique et de distribution unique en France. (Les Echos – 04/01/2013)

**Eurotunnel veut apporter sa vision du privé à la gestion des ports de Boulogne et de Calais.** 2013 pourrait être une année décisive, ou pour le moins historique, pour les ports de Boulogne-sur-Mer et Calais. La Région, leur propriétaire depuis 2007, va dans les douze mois qui viennent les unifier pour faire l'un des plus grands ports d'Europe. Actuellement, ces ports ont pour concessionnaire historique la Chambre de commerce et d'industrie Côte d'Opale. La Région a lancé un appel d'offres pour gérer, via une délégation de service public, ce port unique dès 2015. La CCI est candidate à sa succession. Mais Eurotunnel est aussi sur les rangs. (La Voix du Nord – 09/01/2013)

**Les routiers restent dans le flou sur la taxe poids lourds.** Les transporteurs routiers commencent l'année 2013 dans l'incertitude. La profession ne sait toujours pas précisément dans quelles conditions s'appliquera l'écotaxe poids lourds, le nouveau prélèvement pesant sur les véhicules de plus de 3,5 tonnes. Il y a pourtant

urgence : la taxe doit s'appliquer à partir du 20 juillet. Une expérimentation est même prévue en Alsace dès le 20 avril. (Les Echos – 07/01/2013)

**Véhicules lourds : entrée en vigueur d'Euro VI.** Depuis le 31 décembre 2012, les bus et les poids lourds doivent émettre moins d'oxyde d'azote (NOx) et de particules (PM) pour être homologués au sein de l'Union européenne. Ils doivent en effet respecter la norme Euro VI, qui prévoit une réduction de 80% des émissions d'oxydes d'azote (0,4 g/kWh) et de 66% des émissions de particules (0,01 g/kWh), par rapport aux seuils de la norme précédente, Euro V. Les nouveaux seuils fixés sont équivalents à ceux appliqués aux Etats-Unis, afin d'aboutir à une harmonisation mondiale des procédures. ([www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com) – 07/01/2013)

**Un an après la liquidation, un tiers des SeaFrance ont repris la mer à Calais.** Il y a un an jour pour jour, dans la matinée du 9 janvier 2012, le ciel tombait sur la tête de 880 salariés de SeaFrance. Au terme d'un feuilleton insoutenable, le tribunal de commerce de Paris confirmait la liquidation judiciaire de la compagnie Transmanche. Le pavillon français, qui en 2008 employait encore 1 600 personnes sur la ligne de Calais-Douvres, disparaissait. Etat des lieux un an plus tard. (La Voix du Nord – 09/01/2013)

**Logistique Grimonprez conduit Norauto.** Le prestataire logistique ouvre à Lesquin un entrepôt de 20 000 m<sup>2</sup> pour accompagner Norauto dans son développement. Le site logistique servira de plateforme régionale de distribution pour les 285 centres Norauto de Belgique, des pays de l'Est et du Nord de la France, en remplacement de l'ancien site présent sur la zone de Lesquin. Il sera exploité en propre par Norauto. Après l'ouverture de 5000 m<sup>2</sup> sur Angers le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et 10 000 m<sup>2</sup> à Saint Briec le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Logistique Grimonprez porte la surface totale de ses entrepôts exploités à 455 000 m<sup>2</sup>. Leader de la prestation logistique sur le Nord de la France, Logistique Grimonprez table sur 40 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012 (37 en 2011), pour un effectif de 450 personnes. (Stratégies Logistiques – 10/01/2013)

**Arcelor Dunkerque : "le redémarrage du HF2 est une excellente nouvelle pour le port".** A l'arrêt depuis cinq mois, le haut-fourneau n°2 (HF2) de l'usine ArcelorMittal de Dunkerque va redémarrer vers le 17 janvier. Un redémarrage qui réjouit salariés, syndicats et dirigeants du Grand Port Maritime de Dunkerque, pour qui Mittal représente près de la moitié de l'activité. Le Port de Dunkerque a d'ailleurs communiqué ses chiffres sur son activité 2012. L'activité cumulée tous trafics confondus



s'élevait fin décembre à 47,22 millions de tonnes. (La Voix du Nord – 10/01/2013)

SNE : se fera ou pas ?



**HAROPA**  
PREMIER  
ENSEMBLE  
PORTUAIRE  
FRANÇAIS

4ème ensemble portuaire nord-européen HAROPA est un système de transport cohérent et écologique le long de l'axe Seine : deux ports maritimes qui assurent des connexions avec tous les continents et 19 terminaux fluviaux qui constituent une véritable ligne de métro pour l'acheminement des marchandises au cœur du 2ème marché de consommation en Europe. Haropa est surtout un gachet unique pour votre logistique import-export (conteneurs, produits agro-alimentaires, produits vétérinaires, logistique-distribution, etc), des exceptionnelles, automobiles, BTP-matériel de construction, énergie, chimie...)

www.haropaports.com



... mais la confirmation que le projet Seine Nord Europe représente toujours une menace crédible sur les flux du bassin de la Seine... et une campagne promotionnelle très bien pensée par le nouvel ensemble portuaire « le Havre, Rouen, Paris ». (ndlr)

**Canal Seine-Nord : réponse "encourageante" de la commission Européenne.** La motion que l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai avait adoptée pour rappeler le caractère vital du canal Seine-Nord pour le Nord de la France et la Belgique a été envoyée au président de la Commission européenne. Lequel vient d'adresser une réponse "encourageante" selon l'eurodéputé Gilles Pargneaux. (Noord Eclair – 12/12/2012)

**Le pays neslois croit dur comme fer au canal Seine Nord Europe.** La Communauté de communes du pays neslois marque le début d'année avec la publication d'un numéro spécial de son journal « Com'infos » consacré au canal Seine Nord Europe. Edité à grand tirage, le message de ce magazine est clair : « le canal, c'est maintenant ». Les lecteurs y découvriront ainsi des interviews de Jean-Louis Borloo, Stéphane Demilly, Alain Gest, Martine Aubry, Philippe Marini, Daniel Percheron, ou encore Christian Manable, qui se positionnent en

faveur de la construction de la liaison européenne. En cas de réalisation du projet, André Salomé, président de la communauté de communes, rappelle ainsi que « pour le pays neslois, la plate-forme multimodale de Nesle-Languevoisin, dédiée aux industries agro-alimentaires et à leurs services, nécessitera au minimum la construction de 500 logements et apportera au territoire à horizon 2025 : 1 000 emplois directs, 1 000 emplois indirects (transport, maintenance), 500 emplois induits (services, hôtellerie, restauration) ». Une publication et une diffusion qui illustrent donc l'engagement de l'ensemble de ce territoire et le soutien à ce qui commence à devenir "l'Arlésienne du Nord". Lien utile : <http://lepaysneslois.com/COMInfos/cominfossp/> (une info [www.n-pi.fr](http://www.n-pi.fr) – 10/01/2013)

## Ressources Web

**Charte CO2 : un nouvel outil de diagnostic en ligne.** L'Ademe a lancé le

5 décembre 2012 le site internet [www.objectifco2.fr](http://www.objectifco2.fr) en remplacement des tableurs Excel utilisés par les signataires de la Charte CO2. En 2013, la démarche intègre aussi les transporteurs exploitant des véhicules légers. De l'auto-évaluation à la réalisation du diagnostic CO2 nécessaire à la signature de la Charte de l'Ademe, l'engagement environnemental se fait en ligne depuis le 5 décembre 2012 (WK-transport-logistique.fr – 13/12/2012)



## Agenda

**25<sup>ème</sup> Salon de l'étudiant et du lycéen – Lille Grand Palais, 17, 18 & 19 Janvier 2013 - Zoom 2013 : Le transport et la logistique**



Concours étudiant : « Imaginez le transport de demain » ... 1000 € à gagner... infos et règlement sur : [www.lavoixletudiant.com](http://www.lavoixletudiant.com)